COUR D'APPEL DE DOUAI

Le cas de l'objecteur de conscience Brocquevielle devant la Cour d'appel de Douai

Sa peine est élevée à six mois de prison

Vendredi dernier, Georges Brocquevielle expliquait aux magistrats de la Cour d'appel de Douai pourquoi il avait refusé ses papiers militaires qu'un gendarme venait lui rapporter à la prison de Loos.

Son défenseur, Me Moithy, s'efforçait d'atténuer la portée de ce geste. Il fit valoir que l'administration militaire avait poursuivi son client avec trop d'acharnement et qu'il aurait été préférable d'attendre la libération de Brocquevielle pour lui rendre son livret.

« C'est ainsi, ajouta l'avocat, que le prévenu fut puni deux fois pour le même délit. Pour avoir refusé ses papiers, Brocquevielle a été, en effet, de nouveau condamné à trois mois de prison et cinq ans d'interdiction de ses droits civiques par le Tribunal correctionnel de Lille.

Le ministère public soutint, au contraire, que Brocquevielle avait récidivé, mais il ne se montra pas d'une extrême sévérité en raison des regrets exprimés à l'audience par l'inculpé.

La Cour, qui avait mis l'affaire en délibéré, a rendu hier son arrêt.

En voici quelques « attendus » :

« Contrairement à ce que prétend aujourd'hui Brocquevielle, le refus de reprendre ses pièces militaires le 25 juin dernier fut intentionnel et réfléchi.

» Les termes dont il se servit en qualifiant de « marchandises » son livret et son fascicule de mobilisation indiquent qu'il n'entendait pas se soumettre aux obligations militaires.

» Attendu qu'à tort l'inculpé a fait plaider qu'il s'agissait de la même infraction pour laquelle la Cour de Douai lui avait infligé six mois de prison, qu'il a persisté au contraire dans une intention coupable.

» Tout en tenant compte des regrets exprimés par le prévenu, il faut cependant apprécier la gravité de son acte pour l'ordre social.

» En conséquence, la Cour juge que Brocquevielle est en état de récidive légale, elle élève à six mois de prison la peine prononcée par les premiers juges et confirme les cinq ans d'interdiction de ses droits civiques. »

La fraude à Wattrelos. — Léon Van Rackeghem et Marcel Mougère ont comparu pour contrebande devant le tribunal de Lille. Le premier fut acquitté et le second condamné à six jours de prison et 500 francs d'amende.

On apprend à l'audience que Van Rackeghem était le guide de plusieurs fraudeurs chargés de tabac étranger, parmi lesquels Mougère.

La Cour les condamne chacun à trois mois de prison et confirme le chiffre de l'amende.

LES ASSURANCES SOCIALES ET LE RÉGIME SPÉCIAL DES « GENS DE MAISON »

Dans l'importante note du ministère du Travail que nous avons publiée le 1er janvier concernant l'application du nouveau régime des Assurances sociales, il est utile de souligner les indications données sur le régime spécial aux « gens de maison » afin qu'elles soient bien connues.

On entend par « gens de maison » les bonnes, femmes de chambre, valets de chambre, cuisiniers et cuisinières, chauffeurs, etc.

Pour eux, la cotisation mensuelle sera forfaitaire et variera seulement suivant le sexe, puis de l'importance de la ville ou ils sont en service.

Pour Roubaix-Tourcoing, villes de plus de 80.000 habitants, la cotisation mensuelle sera :

POUR LES HOMMES : 49 fr. (24.50 de l'assuré et 24.50 de l'employeur).

POUR LES FEMMES : 28 fr. (14 fr. de l'assurée et 14 fr. de l'employeur).

Dans les autres communes, la cotisation mensuelle sera :

POUR LES HOMMES : 35 fr. (17.50 de l'assuré et 17.50 de l'employeur).

POUR LES FEMMES : 21 fr. (10.50 de l'assurée et 10.50 de l'employeur).

Les cotisations seront versées par l'employeur à la poste dans les dix premiers jours de chaque trimestre.

Le montant sera indiqué sur les feuillets nouveaux que l'employeur aura reçu des assurés et qu'il déposera à la poste en même temps qu'il fera son versement. Il n'y aura donc plus d'apposition de timbres sur ces feuillets et les sommes portées ne distingueront plus la part qui se rapporte à l'assurance-maladie et celle qui se rapporte à l'assurance-invalidité.

Pour les assurés qui quitteraient leur emploi au cours de trimestre, les cotisations dues devront être versées dans les dix premiers jours du mois suivant le départ.

Ainsi ce n'est pas avant le début du mois de février ou du mois de mars prochains que les employeurs auront à acquitter les nouvelles cotisations en ce qui concerne les assurés qui auraient quitté leur emploi pendant le mois de janvier ou le mois de février.

Pour les autres assurés, les nouvelles cotisations devront être acquittées pour la première fois au début du mois d'avril.

Un repris de justice, qui avait gravement blessé un jeune homme, à Amiens, se constitue prisonnier

Nous avons relaté la dramatique querelle qui éclata mercredi soir à la porte d'un café, à Amiens, au cours de laquelle le nommé Fabriant, pris à partie par un consommateur, fut frappé de cinq coups de couteau dans la poitrine. L'agresseur qui s'est constitué prisonnier dans la journée de vendredi, est un nommé René Moreau, demeurant rue de Job à Amiens, repris de justice bien connu de la police. Il a été écroué.

L'assemblée générale de la Société d'horticulture du Nord aura lieu demain dimanche à Lille

Les membres de la Société d'horticulture du Nord sont invités à assister en grand nombre à l'assemblée générale qui se tiendra au Palais Rameau, à Lille, demain dimanche, à 17 h. Au cours de cette réunion, il sera procédé à l'élection du tiers sortant du Conseil d'administration.

A l'ordre du jour : allocution du président, compte financiers, rapport du secrétaire général, proclamation du résultat du scrutin, tombola.

— Pour protester contre les lenteurs de la justice et pour manifester leur solidarité avec M. Bardin, dont le fils, André, écolier, à Maranville, est mort il y a quinze jours, les parents de cette localité n'ont pas envoyé leurs enfants à l'école, vendredi matin.

Roubaix

Aujourd'hui, samedi 4 janvier :

Aujourd'hui: saint Rigobert; demain, sainte Amélie.

Soleil: Lever, 7 h. 46; coucher, 16 h. 5.

Lune: Premier quartier du 1er; pleine le 8.

Bulletin météorologique pour la journée du 4 (région Nord): Temps médiocre couvert et brumeux avec quelques pluies faibles, suivies d'amélioration; vent de Nord-Est faible à modéré; le minimum de température sera sans grand changement sur celui de la veille.

Caisse d'Epargne: de 9 h. 30 à 11 h. 30 et de 14 h. à 17 h.

Dispensaire Pierre-de-Roubaix, 92, rue des Longues-Haies: à 14 h., consultation pour adultes.

Dispensaire d'hygiène sociale du Fontenoy, 43, rue de Cassel: à 14 h., consultation pour adultes.

Bains municipaux: Piscine et baignoires: de 9 h. à 11 h. 30 et de 15 h. à 20 h.

Bal du Cercle militaire: à 21 h. 15, au Cercle de l'Industrie, Grande-Rue.

La fermeture du peignage de laines Allart, Rousseau et Cie

Ainsi que nous l'avons annoncé, c'est le 31 décembre que le peignage de laines de la Compagnie générale des Industries textiles *a fermé ses portes.*

Ce peignage, plus connu sous le nom de peignage Allart, Rousseau et Cie, était l'un des plus anciens de notre ville et occupait, avant la crise, un millier d'ouvriers, frontaliers pour la plupart.

Une partie de ces frontaliers dont la carte de travailleur n'a pas été renouvelée retourneront en Belgique.

Un certain nombre d'ouvriers polonais seront rapatriés et trouveront un emploi dans les établissements textiles de Lodz que contrôle le peignage Allart.

Les autres ouvriers ont été, pour la plupart répartis dans les différents peignages de Roubaix-Tourcoing.

On compte qu'il n'y aura pas plus de 10 % du personnel ouvrier atteint par le chômage.

Les contremaîtres et employés seront occupés jusqu'à la fin janvier. Ils sont une trentaine. Quinze seront licenciés, nous a-t-on déclaré; les autres toucheront soit une pension de retraite, soit une indemnité.

La fabrique de feutre annexée au peignage continuera à fonctionner.

Aucune décision n'a encore été prise pour l'utilisation éventuelle des établissements aujourd'hui arrêtés et qui ne pourront sans doute plus servir au peignage de la laine, car le matériel de peignage est, à l'heure actuelle, en France, supérieur de 40 % à la production.

FÉLIX DELATTRE
50, boulevard d'Armentières (T. 312.71) : COKE FELDEL, le meilleur pour CHAUFFAGE CENTRAL. - Participations à la LOTERIE NATIONALE à tout acheteur de charbon de ménage. 44521

Un caissier d'un établissement de crédit roubaisien détourne une somme de 23.000 francs

Il est arrêté

Ces jours derniers, en inspectant la succursale que le Crédit du Nord possède 115, rue de Tourcoing, M. François Sanglan, directeur-adjoint de l'établissement de crédit qui a son siège, 24, rue de la Gare, s'apercevait que les comptes du caissier n'étaient pas tout à fait en règle.

Il semblait au chef de service que le caissier, Franz Jacquens, de nationalité belge, né à Cuerne (B.), âgé de 53 ans et demeurant 326, Grande-Rue, s'était trompé dans ses calculs. L'erreur causait à la banque, un préjudice de 23.000 francs.

Le caissier déclara en premier lieu qu'il s'agissait d'une erreur d'opération.

Malheureusement, un second calcul laissait subsister la différence et le caissier se troubla.

Il commença par dire qu'il avait pris cette somme dans sa caisse pour rembourser un beau-frère à qui il avait emprunté de l'argent afin de pouvoir donner des soins à sa femme malade.

Pressé de questions, il dut se rendre compte enfin que cette « erreur dans ses opérations » ne pouvait s'expliquer autrement que par un détournement. Et il avoua son « indélicatesse ».

M. Sanglan a aussitôt déposé une plainte contre son caissier. Et vendredi, dans l'après-midi, Franz Jacquens était arrêté à son domicile.

Il sera déféré au Parquet.

MEUBLES D'ART A PROFITER
Des ensembles de salles à manger, chambres à coucher, salons; des fauteuils, petites tables, lampadaires, sellettes, etc., dont les modèles ne seront plus reproduits cette année, seront vendus à mon prix de revient directement à l'usine, pendant la durée de l'inventaire, à l'EBENISTERIE D'ART, 216, rue de Lille, LA MADELEINE. Ouvert dimanche toute la journée.

UNE INSTITUTRICE LIBRE A L'HONNEUR

Mme MONTEIL

directrice de l'Ecole Saint-Charles, rue Chanzy, à qui vient d'être décernée la médaille de l'Enseignement libre pour près de vingt-cinq ans de dévouement à l'enseignement catholique.

« NOVOL », UNE MINUTE DE SOMMEIL, permet extraction sans piqûre et sans douleur. APPLICATION EXCLUSIVE : Clinique MOUSSALLI, 93, rue du Collège, Roubaix. — Dentiers en PLATINOXY d

DANS LA LÉGION D'HONNEUR

Dans la promotion du ministère de la Justice (Tribunaux de commerce) nous relevons avec plaisir que M. Lévin Danel, président du Tribunal de commerce de Lille, est promu officier.

LES INDUSTRIES TEXTILES A L'EXPOSITION DÉPARTEMENTALE DU TRAVAIL « LES MEILLEURS OUVRIERS DE FRANCE »

Un appel du Président de la Chambre de Commerce

Au mois d'avril 1936, aura lieu à Lille, une exposition départementale du travail préparatoire à l'Exposition nationale du travail « Les meilleurs ouvriers de France ». Le groupe VI (Industries textiles) est celui qui intéresse le plus notre région. Voici le détail des classes :

La classe 1, dessinateurs, admet les professions suivantes :

a) Dessinateurs pour étoffes d'ameublement; b) tissus de robes; c) linge de table; d) dentelles, tulles, guipures; e) en broderie pour ameublement ou pour robes; f) en papiers peints; g) pour rubans; h) graveurs sur planche et sur cylindre.

La classe 2 admet toutes les professions de la bonneterie : bonneterie diminuée, bonneterie tricotée, bonneterie circulaire, celles du tulle, de la guipure, de la dentelle et de la broderie.

La classe 3 comprend le tissage et la tapisserie et réunit les tisseurs pour étoffes ou tapis, pour rubans, pour articles de haute nouveauté et les ouvriers en tapisserie au petit point.

La classe 4 est celle de la teinture avec ses métiers connexes : blanchiment, apprêt, impression, moirage, etc.

M. Fernand Carlsimo, président de la Chambre de Commerce de Roubaix, a accepté la présidence du groupe VI. Il recommande tout particulièrement l'Exposition départementale du travail à la bonne attention des industriels et de leurs collaborateurs employés et ouvriers. Il serait très reconnaissant aux industriels de donner à leur personnel toutes les facilités voulues pour l'exécution des travaux à exposer. Il les prie également de susciter des exposants parmi leurs meilleurs éléments, ce qui n'est pas sans intérêt à une époque où l'on peut prévoir le retour à l'importance du travail de qualité.

Il engage les employés et ouvriers à exposer et à se mettre à l'œuvre dès maintenant car le temps presse : l'exposition de Lille a lieu en avril.

En même temps que l'exposition du Travail aura lieu le Concours national d'apprentissage qui intéresse les élèves des écoles professionnelles.

Tous renseignements complémentaires sur les conditions à remplir et les sujets à traiter pour participer à l'exposition doivent être demandés d'urgence au secrétariat du groupe VI (Industries textiles) à la Chambre de commerce de Roubaix, 2, rue du Château, Roubaix.

MAISON DEGOSSELY, 7, rue du Vieil-Abreuvoir : MAROQUINERIE, fantaisies pour cadeaux, articles religieux et de bureau. En vue cession; diminution du stock. Escompte de 15 à 25% sur tous les articles 45321d

M. CONSTANT HELYNCK REÇOIT LA MÉDAILLE D'OR DE la SOCIÉTÉ D'ENCOURAGEMENT AU DÉVOUEMENT

Nous apprenons qu'au cours de la réunion du Conseil d'administration et des délégués-présidents des divers groupements de la Société des voyageurs et employés du Nord qui a eu lieu le dimanche 29 décembre, M. Bauduin, délégué régional de la Société d'encouragement au dévouement est venu au nom de la dite société remettre quelques distinctions.

M. C. HÉLYNCK

Notre concitoyen, M. Constant Helynck a reçu la médaille d'or au titre de délégué-président du groupement de Roubaix et d'administrateur de la société.

M. Helynck est également administrateur de l'Union des Sociétés de secours mutuels de Roubaix, secrétaire général de la Fédération des Sociétés de secours mutuels de Roubaix-Lannoy et leurs cantons, secrétaire et trésorier de plusieurs sociétés mutuelles et autres.

Il est également titulaire de la croix de guerre, de la médaille de Verdun, officier d'Académie depuis 1928, lauréat de la Ligue française de l'enseignement et titulaire des médailles de la Prévoyance sociale, des Assurances sociales, de la Mutualité, etc.

M. Helynck est actuellement directeur de la Caisse primaire des Assurances sociales n° 32.

Nous lui adressons nos vives félicitations.

LA CRISE N'EXISTE PAS
Dès que votre santé ou celle des vôtres est menacée, il n'est plus question de crise. Mieux vaut prévenir les nombreuses maladies dues à un mauvais maintien de l'abdomen. Profitez de la Quinzaine de la Ceinture de la Maison Vléminckx, la plus ancienne et la plus réputée de la région dans sa spécialité. Renseignez-vous sur les avantages qu'elle vous offre.

LA « SEMAINE DES OCCASIONS » DES COMMERÇANTS DU CENTRE S'OUVRE AUJOURD'HUI SAMEDI

Aujourd'hui samedi 4 janvier commence la « Semaine des Occasions » des commerçants du Centre.

Pendant cette huitaine, le public roubaisien pourra profiter des rabais intéressants sur des articles déclassés et fin de série et se procurer à des prix avantageux des marchandises de qualité.

Il y aura intérêt à consulter notre dernière page de ce jour qui ne donnera qu'un faible aperçu des « occasions à faire ».

Demain dimanche 5 janvier, par autorisation spéciale, tous les commerçants du Centre pourront sortir un état extérieur et tenter la clientèle par la mise à la porte de leurs articles déclassés.

LE GRAND BAL DU CERCLE MILITAIRE

C'est ce soir samedi 4 janvier, à 21 h. 15 exactement, dans l'immense et magnifique salle des fêtes du Cercle de l'Industrie que le superbe jazz dirigé par le distingué chef, M. Glorieux donnera les premières mesures du grand bal annuel organisé par la Commission des fêtes du Cercle militaire au bénéfice de la Société d'entr'aide de la Légion d'honneur.

On sait que cette fête, chaque année très brillante, sera présidée par M. le préfet du Nord et que de nombreux officiers de tous grades y prendront part.

On trouve encore des cartes 72, rue de la Gare, au secrétariat du Cercle, ou auprès du capitaine Jean Desruelles, au Cercle de l'Industrie, 7, Grand'Rue.

Les funérailles de M. Albert Gadenne, membre du Comité des Familles nombreuses du Nouveau-Roubaix

C'est au milieu d'une affluence considérable que se sont déroulées en l'église Saint-Jean-Baptiste, à Roubaix, les funérailles de M. Albert Gadenne, membre du Comité des familles nombreuses de Saint-Jean-Baptiste et du Cercle Saint-Augustin.

Le deuil était conduit par le fils aîné du défunt accompagné de M. l'abbé Depecker, curé de Wilems.

La levée du corps fut faite au domicile du défunt par M. le vice-doyen Decock, curé de Saint-Jean-Baptiste, entouré du clergé paroissial. En tête du cortège était portée une plaque de marbre offerte par le Comité des familles nombreuses. Le char funèbre était entouré par les membres de ce Comité, ayant à leur tête MM. Paul Puppinck, président et Eugène Peers, vice-président.

Parmi la nombreuse assistance, nous avons noté la présence de MM. Joseph Wibaux, président de la Fédération industrielle et commerciale de Roubaix-Tourcoing; Edouard Dubois, président de la Mutuelle Nadaud; Desruelles, du Cercle militaire; Dehedin, président de l'Automobile-Club; Jules Delerue et Victor Prouvot, président et secrétaire de l'Union des familles nombreuses de Roubaix et de ses cantons, des délégués de chacun des Comités de quartiers et des villes voisines, etc...

Après la cérémonie religieuse, sous le porche de l'église, M. Paul Puppinck, prononça un discours qui impressionna vivement l'énorme assistance. Il évoqua la vie de labeur, de sacrifice et de dévouement du regretté disparu, traduisit les sentiments de respectueuse et d'affectueuse sympathie de tout le quartier pour Mme Gadenne, admirable de courage et de résignation qui le vu disparaître, en une semaine, et son mari et sa fille. Il rendit hommage au dévouement de l'homme de bien qu'était M. Albert Gadenne, et dont toute la section des familles nombreuses de Saint-Jean-Baptiste conservera le reconnaissant souvenir.

Une manifestation de sympathie envers M. Duvivier, employé de mairie

Avant le départ de M. Edmond Duvivier, employé de mairie, admis à la retraite, le personnel municipal a tenu à manifester sa sympathie envers ce bon fonctionnaire qui compte vingt-neuf années de service.

A cet effet, les employés municipaux se sont réunis dans un café proche de l'Hôtel de Ville.

Prenant la parole au nom de tous, un collègue du nouveau retraité se plut à rappeler la longue carrière administrative de M. Edmond Duvivier, et le dévouement apporté par lui dans ses délicates fonctions. Il lui souhaita une longue et bonne retraite et lui remit un cadeau au nom de ses collègues. Une gerbe de fleurs fut offerte à Mme Duvivier.

Très ému, M. Duvivier remercia ses amis de leur délicate attention et leur assura qu'il conserverait toujours d'eux le meilleur souvenir.

Cette manifestation fut empreinte de bonne et franche camaraderie. On y but la coupe traditionnelle et la réunion se termina par des chansons.

A la Société des Médaillés anciens coloniaux français et belges

L'assemblée trimestrielle aura lieu demain dimanche 5 janvier, à 10 h. 30, au siège, Café Beaucamps, place Ste-Elisabeth. A l'ordre du jour : instructions en vue du banquet annuel; tombola.

Les Accordéonistes roubaisiens voyagent

Nous avons déjà eu l'occasion de louer les qualités de bon nombre de nos accordéonistes qui s'en vont exercer leur talent dans les grandes villes de France.

Hier, nous avons reçu la visite de l'un d'eux, Me Albert Lerouge, 121, rue de Flandre, qui revient d'une longue tournée à Paris, dans le Centre et dans l'Est et qui est enchanté de l'excellent accueil qu'il a reçu partout.

Les cartes à demi-tarif des Mutilés et Réformés

Les membres titulaires de la carte de demi-tarif sur les tramways qui ont déposé leur carte pour l'échanger jusqu'au 15 décembre dernier, peuvent passer à la permanence tous les jours, de 14 à 19 h. Se munir de l'ancienne carte pour obtenir la nouvelle.

A la Société d'horticulture et des Jardins ouvriers de France

Le samedi 11 janvier à 16 h. 30, la leçon de jardinage que donnera M. Bonnet sera précédée d'une causerie de M. le docteur Guislain sur la consommation des légumes verts et les précautions à prendre dans l'utilisation de ces légumes. Un film « Les 4mes Floralies Valenciennoises » sera passé au cours de la réunion.

Les éboueurs et les étrennes

A diverses reprises, nous avons inséré la communication suivante de l'Administration municipale :

« En raison de la situation difficile créée à la population par suite de la crise économique, l'Administration municipale croit répondre aux sentiments unanimes en décidant que la quête traditionnelle du personnel de l'ébouage à l'occasion du nouvel an est interdite. »

L'Administration municipale nous prie de rappeler à la population que les quêtes dont il s'agit sont et demeurent interdites.

Le paiement des chômeurs

Le paiement des chômeurs aura lieu ce samedi 4 janvier, rue de l'Ermitage, 8 bis, dans l'ordre ci-dessous :

8 h. 30: N° 1 à 2.805; 9 h.: N° 2.806 à 5.173; 9 h. 15: N° 5.174 à 7.233; 9 h. 45: N° 7.234 à 8.924; 10 h.: N° 8.925 à 11.012; 10 h. 30: N° 11.013 à 13.116; 11 h.: N° 13.117 à 15.195; 14 h. 30: N° 15.196 à 16.843; 15 h.: N° 16.844 à 18.954; 15 h. 30: N° 18.955 à 20.598; 16 h.: N° 20.599 à la fin.

Les bureaux du Fonds municipal de chômage, seront fermés le lundi 6 janvier toute la journée. Il n'y aura également pas de pointage ce jour-là.

Le jeune chauffeur dont on avait signalé la disparition à Roubaix a été retiré noyé du canal à Leers-Nord (B.)

Nous avons signalé la disparition d'un jeune chauffeur de l'usine Deschepper, rue de Sébastopol, M. Alphonse Delplanque, âgé de 21 ans, domicilié à Pottes (Belgique).

Nos lecteurs pourront lire dans notre chronique de Belgique dans quelles circonstances le jeune ouvrier a été retiré du canal de l'Espierre, à Leers-Nord, jeudi vers 13 heures.

D.C.A. — Exercice demain dimanche 5 janvier, à 9 h., au Fort de Mons (Tram P).

Train. — Prochaine séance jeudi 9 janvier à 18 h. 30, à « Bellevue ».

Artillerie, Infanterie, Chars. — Prochaines séances le samedi 11 janvier, à 18 h. 30.

Infanterie. — On nous prie de rappeler l'exercice qui aura lieu aujourd'hui samedi 4 janvier, rue du Curoir, sous la direction du commandant Beguier. En raison du bal du Cercle Militaire, la séance commencera à 17 h. 30 au lieu de 18 h.

UN CLIENT TROP TENACE. — Mme Félix tenancière d'un café, place de la Liberté, voyait pénétrer dans son établissement, vendredi, vers 1 h. 30, un client à qui elle refusait de servir à boire. L'état d'ébriété dans lequel se trouvait le client, M. Léon Liégeois, 23 ans, demeurant 41, rue Franklin, commandait manifestement cette sage mesure. Mais l'autre ne l'entendait pas de cette oreille, et il commença à faire tant de tapage que Mme Félix dut avoir recours à la police. Les agents emmenèrent Liégeois au poste de sûreté où il passa la nuit.

AMICALE MUTUELLE DES CHAUFFEURS D'AUTOMOBILES DE ROUBAIX-TOURCOING. — La recette mensuelle aura lieu demain dimanche 5 janvier, de 10 à 12 h., au siège social, « Au Forgeron », 43, Grande-Rue Roubaix. Le Comité prie les sociétaires en retard de leurs cotisations de 1935 de se mettre en règle, faute de quoi tout retardataire de plus de six mois verra demander sa radiation.

SYNDICAT des PETITS PROPRIETAIRES ET H.B.M. — Ce soir samedi 4 janvier, au siège, Café Destries, angle des rues Lecomte-Baillon et du Chemin-Neuf, permanence de 18 à 19 h. : Renseignements, adhésions.

AMICALE DU PERSONNEL DE DIRECTION ET DE MAITRISE DE L'INDUSTRIE TEXTILE. — La réunion mensuelle du 5 janvier est reportée au dimanche 12 janvier, à cause des fêtes de l'An.

AMICALE PIERRE-DE-ROUBAIX. — La bibliothèque sera fermée demain dimanche 5 janvier.

AMICALE ARCHIMEDE. — Le Cercle sera fermé demain dimanche, 5 janvier.

COLONIE BELGE DE ROUBAIX ET ENVIRONS. — Ce samedi 4 janvier, réunion du conseil d'administration, à 18 h. 30. Ordre du jour: assemblée générale. — Demain dimanche, de 10 à 12 h., au siège social, 126, rue de la Gare, le secrétaire sera à la disposition des membres pour tous renseignements, règlement des cotisations et adhésions nouvelles.

AUX ECOLES DE PERFECTIONNEMENT DES SOUS-OFFICIERS DE RESERVE. — Génie. — Séance demain dimanche 5, « Aux Alcades », 55, rue du Maréchal-Foch, à 9 h. 30.

CHEZ LES PREVOYANTS DE L'AVENIR. — Demain dimanche 5 janvier, de 10 à 12 heures, au « Café Pandore », 28, rue Pauvrée, recette mensuelle et réception des nouvelles adhésions. Caisse de contre assurance : paiement des cotisations.

CLUB ARTISTIQUE DE L'EPEULE. — Ce samedi 4 janvier, à 19 h. 30, répétition de l'opérette.

CHORAL NADAUD. — Ce soir samedi 4 janvier, de 20 h. à 20 h. 45, répétition générale suivie d'une manifestation de sympathie envers le président, à l'occasion du Nouvel-An.

MULLIEZ-DELCOURT et FILS
47, r. de l'Ouest, Roubaix - T. 323.11
Le COKE de DOURGES
Idéal pour chauffage central
CHARBONS DE MÉNAGE
ANTHRACITES extra
de WILLEM SOPHIA

CROIX

L'accident mortel de la place de la République

La camionnette d'un boucher de Roubaix est mise en fourrière

L'accident mortel qui s'est produit dans la soirée de jeudi, place de la République, dans des circonstances que l'enquête s'efforce d'établir, a provoqué de nombreux commentaires.

On sait que la victime, M. Robert Coucke, âgé de 71 ans, ouvrier graisseur à l'usine Holden, demeurant rue de la Pannerie, 20, avait, durant l'après-midi de jeudi, rendu plusieurs visites à l'occasion du nouvel an. Vers 19 h., un groupe de jeunes gens apercevaient un homme étendu sur la chaussée, face au kiosque des tramways de la ligne F. Ils le relevèrent inanimé et l'un d'eux, M. René Coucke, âgé de 26 ans, reconnut avec une douloureuse stupeur qu'il s'agissait de son père.

M. Robert Coucke fut transporté à son domicile. Il reçut des soins de M. le docteur Barroyer, qui constata des plaies contuses à la face et une fracture du crâne. Cette dernière blessure ne tarda pas à entraîner la mort du septuagénaire.

M. Henri Dorandeu, commissaire de police, informé, se rendit aussitôt sur les lieux et ouvrit une enquête qui, jusqu'à présent, ne permet pas d'affirmer que M. Robert Coucke a été renversé par une auto, dont le conducteur a ensuite pris la fuite.

Toutefois, M. Dorandeu a recueilli le témoignage d'un jeune homme, Robert Willoquaux, âgé de 14 ans, demeurant rue Berthelot, 1, qui déclare avoir vu une camionnette stopper près de l'endroit où l'on retrouva le corps de M. Coucke. Il ajouta que le conducteur était descendu de son siège, puis reprenant sa place au volant, s'était dirigé vers le pont de Croix.

Or, parmi les voitures qui avaient suivi

M. ROBERT COUCKE

la place de la République se trouvait celle de M. Marcel Petitberghien, boucher, domicilié rue des Parvenus, 63, à Roubaix, qui possède une succursale, rue de la Gare, 9, à l'angle de la rue de l'Ouest, à Croix.

M. Petitberghien fut interrogé par M. Dorandeu. Il reconnut son passage place de la République, mais se défendit formellement d'avoir renversé M. Coucke. Il présenta la voiture qu'il pilotait et qui ne porte pas de traces suspectes, ni aucune marque de choc.

Dans ces conditions, M. Dorandeu, qui avait averti le Parquet de Lille, plaça l'auto de M. Petitberghien en fourrière dans un garage de la rue Jean-Jaurès. Le véhicule sera examiné par un expert.

D'autre part, le Parquet de Lille a ordonné l'autopsie du corps de M. Robert Coucke, qui a été conduit, vendredi après-midi à la morgue. Cette opération sera pratiquée par M. le docteur Muller, médecin légiste, à Lille.

WASQUEHAL

Au fort du « Haut-Vinage », un ouvrier tombe de trois mètres de haut

Occupé au chantier du fort du Haut-Vinage, un manœuvre de l'entreprise Michel Aubrun, de Lille, M. Paul Lemaire, âgé de 53 ans, demeurant 6, rue des Lilas, à Marcq-en-Barœul, a glissé au cours de son travail et fut précipité dans le vide d'une hauteur de trois mètres. Son camarade de travail s'empressa aussitôt auprès du blessé qui, heureusement ne portait qu'une forte entorse du pied droit.

LES ANNONCES à paraître dans le « Journal de Roubaix » peuvent être remises chez M. Flipaux, librairie, rue Ferrer.

Un vol dans un garage du quai des Canotiers

Au cours de la nuit du 31 décembre au 1er janvier, un vol assez important a été commis dans le garage des tracteurs de la Compagnie générale de traction des voies navigables, quai des Canotiers, à Wasquehal.

Un ou des individus se sont introduits dans le garage et ont soustrait un accumulateur fixé sur un tracteur, ainsi que l'outillage de cet appareil de démarrage. Les malfaiteurs ont réussi à ouvrir la serrure à l'aide d'un rossignol ou d'un crochet, ce qui fait que la porte d'entrée ne porte aucune trace d'effraction.

La Direction de la Compagnie a porte plainte au commissariat de police de Wasquehal et à la suite de l'enquête ouverte par M. Taple, commissaire de police et le brigadier Moneyron, les policiers ont recueilli certains indices qui les ont mis sur la trace de l'auteur de ce vol. Celui-ci peut être évalué à environ 600 francs.

AVIS AUX MÉDAILLES DU TRAVAIL. — Les membres de la section de Wasquehal sont priés d'assister ce matin samedi 4 janvier, à 9 h., aux funérailles de M. Léonard Seynave, médaillé du travail de la Raffinerie de pétrole du Nord, membre ascendant de la Fraternelle des Anciens combattants du Centre et membre de la Société des médaillés du travail de Wasquehal, qui auront lieu en l'église Saint-Nicolas.

Le rassemblement se fera à la maison mortuaire, 30, rue de l'Egalité, à 8 h. 45.

PAIEMENT DES PRIMES D'ENCOURAGEMENT NATIONAL. — Le paiement des primes d'encouragement national aux familles nombreuses, pour le mois de novembre, qui avait été retardé par suite du manque de crédits, aura lieu lundi prochain 6 janvier, de 14 h. 30 à 15 h. 30 à la mairie, 1er guichet, sur présentation de la carte jaune.

PAIEMENT DES SECOURS AUX CHOMEURS. — Aujourd'hui samedi dans l'ordre suivant : à la salle des fêtes de la mairie, à 9 h. pour les chômeurs complets et à 10 h., pour les chômeurs partiels. A la salle des fêtes du Capreau : à 14 h., pour les chômeurs complets et à 14 h. 45 pour les chômeurs partiels.

RETRAITES OUVRIERES. — Les titulaires de la retraite ouvrière sont avisés qu'ils peuvent, dès à présent, faire établir leur certificat de vie à la mairie, 2me guichet, en vue de percevoir leur trimestre le 1er février. Se munir du titre.

CAISSE « LA FAMILLE ». — Ce soir samedi 4 janvier, la permanence fonctionnera, 1, rue de Roubaix, de 19 à 20 h., pour le paiement des prestations. Dimanche matin, le secrétariat sera ouvert, pour le Centre, 18, rue Victor-Hugo, de 8 h. à 9 h. dans le même but.

LOTERIE DES RÉGIONS LIBÉRÉES
VENDREDI 17 JANVIER
Tirage des Séries 1 et 2
LE BILLET 100 FRANCS
LE DIXIÈME OFFICIEL 11 FRANCS

WATTRELOS

LE DÉPART DE M. L'ABBÉ LICOUR VICAIRE A SAINT-VINCENT DE PAUL

Nous apprenons le départ de M. l'abbé Licour, vicaire à Saint-Vincent de Paul depuis l'année 1929. L'autorité diocésaine vient de le désigner comme vicaire à la paroisse de Saint-Joseph à Tourcoing.

Né en l'année 1891, à Bollezeele, M. l'abbé Licour fut ordonné prêtre en 1922. Au cours de son ministère en la paroisse de Saint-Vincent de Paul, il sut faire apprécier ses belles qualités d'apostolat et conquit bien vite l'estime de ses paroissiens.

A la Société de secours mutuels « Les Amis réunis du Touquet »

La société de secours mutuels « Les Amis Réunis du Touquet » a tenu son assemblée générale de fin d'année en son local, sous la présidence de M. Arthur Coegnez, président.

L'exposé de la situation financière accusa un excédent de recettes de 5.450 fr.

Le président, au nom de la Commission, présenta ses vœux de bonne année aux membres de la société, ainsi qu'à leur famille; puis, au nom de toute l'assemblée, présenta ses félicitations et remerciements au secrétaire, M. Joseph Debacker et au trésorier, M. Albert Vancaelmont, pour leur dévouement à la société.

A l'issue de l'assemblée, une commission fut nommée pour la fête qui aura lieu en septembre prochain, à l'occasion du quarantième anniversaire de la fondation de la société. Cette commission comprend MM. Louis Pontzelle, Jules Derudder, Ernest Debacker, René Vanderstraten. Le président en sera M. Arthur Coegnez; le secrétaire, M. Joseph Debacker; le trésorier, M. Albert Vancaelmont et le trésorier adjoint, M. Albert Bossaert.

Trois arrestations pour fraude

Deux jeunes filles: Adrienne Piatel, 18 ans, sans profession, domiciliée boulevard Gambetta, 200, à Roubaix et Marie Leroy, ménagère, 20 ans, domiciliée même adresse, qui passaient rue du Breuil et dont l'allure parut suspecte à un préposé de la brigade du Crétinier, furent conduites devant la visiteuse. Elles furent trouvées porteuses de 5 kg. 500 de tabac.

La brigade de la Martinoire a arrêté à la carrière Cocheteux, Pierre Gossens, 50 ans, charretier, route de Gets, 120, à Roulers (Belgique), qui tentait d'introduire en France 5 kg. 500 de tabac.

Le gendarmerie les a transférés à Lille.

SECOURS DU BUREAU DE BIENFAISANCE. — La distribution des bons de pain aux personnes inscrites au Bureau de bienfaisance se tera 1 bis rue Jean Jaurès, le mardi 7 janvier, de 9 h. à 11 h 30. Se munir de la carte d'identité.

POUR LES ŒUVRES. — L'association des Croix de feu et volontaires nationaux de Wattrelos a versé au Bureau de bienfaisance une somme de 40 fr. recueillie au cours d'une fête intime. Remerciements de la commission charitable.

A L'AMICALE DES SOUS-OFFICIERS DE RESERVE. — Aujourd'hui samedi 4 janvier, à 17 h. 30, au siège, réunion de la commission. Ordre du jour important.

A LA FRATERNELLE DES COMBATTANTS. — Ce soir, samedi 4 janvier, de 18 h. à 20 h., versements pour le premier trimestre de la mutuelle-retraite. Demain dimanche, de 9 h. 30 à 12 h., perception de la mutuelle et permanence habituelle où tous renseignements sont fournis concernant les droits des anciens combattants et victimes de la guerre. Cotisations pour 1936.

UNE NOUVELLE SECTION DE SOUS-OFFICIERS DE RÉSERVE RÉPUBLICAINE. — En vue de la formation d'une section de sous-officiers de réserve républicaine, un comité provisoire se tiendra à la disposition des intéressés demain dimanche 5 janvier courant, au siège, de 10 à 12 h., 27, rue Carnot.

AU DISPENSAIRE ANTITUBERCULEUX, rue des Prés. — Prochaines séances de consultations, les mardi 7 janvier, à 9 h. 30: Dr Bauwin; jeudi 9 janvier, à